



## VIETNAM TERRE D'AMOUR

SECRETARIAT : JACQUES POPULUS – 7 RUE THIERS – 29200 BREST – TEL : 0298053379

### VITAM INFO n° 14 – Juillet 2005

#### Assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2005

Le samedi 25 juin s'est tenue une assemblée générale extraordinaire, motivée par le passage de Nhât à Paris, qui ne nous avait été annoncé que début mai. Notre nouveau lieu de réunion est la Congrégation Notre-Dame dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement. Le début du mois de juin sera désormais définitivement adopté pour l'AG annuelle, cette période rendant l'accueil des enfants plus facile.

La journée a réuni autour de Nhât une trentaine de membres et une quinzaine d'enfants autour d'un pique-nique dans le très agréable jardin de la congrégation. Marie-Anne Sévin avait organisé de main de maître une tombola. Après avoir vendu un grand nombre de billets chez elle à Saint-Grégoire, elle termina la vente et effectua le tirage au sort sur place. Outre de nombreux lots, un téléphone mobile Siemens avait été offert par Laurent Brossier.

Au cours de l'AG, Nhât nous traduit les discours de remerciement des Comités de protection de la famille et de l'enfance des deux provinces. Il offre aussi à Vitam des peintures de la part des Comités, en remerciement de nos actions avec eux. Il présente (avec traduction simultanée) un enregistrement très émouvant d'une émission sur les handicapés de la télévision régionale de Nam Dinh, au cours de laquelle Vitam est largement évoquée. Il est prévu que ce document soit monté, traduit et adapté pour nous servir de support de communication.

Le CA et le bureau subissent des modifications. Marc Delaleuf se retire du CA cependant que Nhât y entre. Par



ailleurs, sur proposition de Sylvie Toucas, Nhât est désigné à l'unanimité Président d'honneur de Vitam. A noter que les frais de fonctionnement de Vitam se stabilisent depuis peu à environ 4% des dépenses. Ceci est dû à une gestion beaucoup plus serrée depuis la constitution du nouveau bureau. Les seules dépenses réellement significatives à l'avenir seront les frais postaux. Nous décidons en effet de maintenir l'envoi des courriers par la poste et de ne pas recourir à la messagerie électronique. A noter le changement de domiciliation bancaire de Vitam, qui passe d'Antony à Niort. En effet la Société Générale de Niort accepte de nous faire grâce des frais de virement vers le Vietnam.

#### La situation des adhésions et recettes

Au 30 juin, nous sommes 93 adhérents ayant renouvelé leur cotisation. C'est une nombre encore faible et nous vous encourageons à le faire au plus vite, afin de nous donner le moral (que ceux qui recevront un bulletin par erreur nous pardonnent!). Si vous pouvez entraîner des amis autour de vous, c'est encore mieux. Les rentrées doivent aussi augmenter pour que nous puissions respecter nos engagements en cours. Il y a déjà quelques

prévisions de manifestations : des activités en milieu scolaire (Club Unesco, course-tombola, soirée de théâtre), une soirée gastronomique vietnamienne en Vendée, des recherches de subventions pour l'école de braille de Bac Giang. Ajoutons-y aussi la tombola mentionnée plus haut, qui a généré une rentrée de plus de 600€, et l'opération cartes de vœux à venir (celle de l'hiver dernier a apporté 2700€ à Vitam).

## Groupes de travail

- Communication : le nouveau site web est en cours de réalisation et a pris un peu de retard. Sa réalisation est capitale comme vitrine de l'association et outil de communication. Quatre posters (voir ci-contre) plastifiés ont été confectionnés puis distribués à ceux d'entre nous qui ont des projets de manifestation. Ils tourneront ensuite au gré des besoins. Nous vous demandons de signaler à Jacques Populus quand vous n'en avez plus besoin. Par ailleurs des brochures reliées de présentation de Vitam ont été préparées. Elles sont disponibles auprès de Laurent Brossier. Quant au projet d'école de braille, il a été illustré sous forme d'une plaquette avec la patte architecturale de Lionel Colson, qui peut être utilement jointe à un dossier de demande de subvention.

- Manifestations : un pense-bête est disponible sur demande auprès de Michel Balnois. Il est rappelé que Vitam accepte d'avancer 200 euros aux organisateurs de manifestations ayant besoin de trésorerie.

## Parrainages

C'est une belle réussite ! En effet, 49 enfants sont parrainés par 45 familles et ce chiffre est en augmentation. On rappelle que les parrains/marraines doivent être adhérents à Vitam. Les nouvelles n'arriveront de nos filleuls que lorsque les traductions seront organisées en routine. Ceci est en bonne voie à Bac Giang, où les élèves d'un lycée, sous supervision de leur professeur de français, vont prendre ce travail en charge. Il nous faudra patienter encore un peu avant qu'une solution de même type soit trouvée à Nam Dinh. Rappelons en outre que les parrains en général souhaitent que les enfants soient encouragés à apprendre le français. Enfin, un fascicule « Parrainage : mode d'emploi » va être réalisé par les membres de la commission parrainage.

## Les projets

Le plus important, ce sont les projets 2005 qui suivent leur cours : 2000€ pour les bourses scolaires et 1400€ pour les fauteuils roulants dans les deux provinces ; 1<sup>er</sup> versement de 5000€ pour l'école de braille de Bac Giang dont la construction a commencé ce 1<sup>er</sup> juillet. Le budget du dortoir de Giao Thuy a été revu en augmentation de 1500€ car il s'avère préférable de construire un dortoir neuf plutôt que de rénover l'ancien. Ce sont donc 7500€ que nous avons envoyés au titre de l'année 2005 et la construction a pu démarrer en juin.

Enfin, l'association belge d'adoption « Horizons » nous a contactés et deux représentantes sont venues nous rencontrer. Les adoptants d'horizon étant désireux de prolonger leur adoption par des actions humanitaires au Vietnam, nous avons suggéré à Horizons, le moment venu, de profiter de notre implantation au Vietnam pour aider au financement de nos projets. Ainsi, sans que cela représente une charge importante pour nous ni pour Nhât, Horizons pourrait s'engager à co-financer avec nous des opérations d'une certaine ampleur (comme la boulangerie ou les écoles de Braille) et ainsi associer son nom au nôtre dans le domaine de l'aide aux enfants du Viet Nam. A suivre...

## Bonnes vacances à tous !

**Nam Dinh en quelques chiffres**

Population de moins de 16 ans : 664 505 (34,7 % de la population)  
Enseignement bilingue (français) : 1365 élèves dont 750 de -16 ans  
Orphelins : 2424  
Pathologies nombreuses :  
- Handicapés moteurs, mentaux  
- Sourds-muets et aveugles  
- Malformations congénitales

**Soutenir Vitam**

- Adhésions et dons
- Parrainages
- Ventes de cartes de vœux
- Manifestations régionales
- Recherche de subventions

**L'ophtalmologie**

- Interventions chirurgicales (mission annuelle)
- Formation des personnels
- Dons de matériel et de consommables

**Les écoles de braille**

- Construction/rénovation
- Prise en charge frais de fonctionnement
- Attribution de bourses alimentaires

**Autres actions**

- Bourses d'étude
- Parrainage des enfants
- Matériel pour handicapés
- Puits et sanitaires pour écoles

**Le centre des handicapés de Giao Thuy**

- Création d'une boulangerie
- Rénovation des dortoirs
- Forage d'un puits et rénovation des sanitaires

SIEGE SOCIAL : SYLVIE TOUCAS  
335 CH. DE LA MARTINETTE  
83510 LORGUES  
TEL : 0494840433  
www.vitam.com